

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE**

DELIBERATION N° 2021/82

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 18 novembre 2021

L'an deux mille vingt un et le dix-huit novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : le 10 novembre 2021

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 14
Votants : 15

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Jérôme MERCOYROL, Philippe EUVRARD, Tiphaine FARGIER, Simone GUICHARD, Bernard PUEYO, Michel PREVOST, Sophie ALLEOUD.

Excusé(e)s : Catherine LEYNON (procuration à Carole THOMAS)

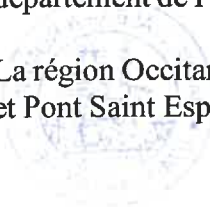
Absent(e)s :

Carole THOMAS a été élu(e) secrétaire.

Objet : Motion de soutien «Liaison ferroviaire Le Teil / Pont Saint Esprit / Nîmes avec desserte de la gare du Teil».

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le département de l'Ardèche est le seul département de France à ne pas disposer de transport ferroviaire voyageurs et ce depuis 1973 !

La région Occitanie va mettre en place en 2022 une liaison ferroviaire voyageurs entre Nîmes et Pont Saint Esprit et, pour des raisons techniques, les trains assurant cette liaison vont venir



faire demi-tour au Teil. Toutefois, à ce jour, il n'est pas prévu que des voyageurs puissent monter ou descendre au Teil, la desserte voyageurs s'arrêtant à la limite de la région Occitanie, c'est-à-dire à la gare de Pont Saint Esprit.

D'autre part, la région Auvergne Rhône Alpes, par la voix de son Président, a confirmé la réouverture au service Voyageurs de la ligne ferroviaire «Rive droite du Rhône» à l'horizon 2024.

Le Maire remarque que la gare du Teil est régulièrement desservie par des trains de voyageurs lorsque ceux-ci sont détournés en raison de travaux sur la rive gauche, et que cette gare est donc opérationnelle.

Le maire interpelle donc le Président de la région Auvergne Rhône Alpes, Monsieur Laurent WAUQUIEZ, afin qu'il demande à la SNCF l'organisation d'une desserte entre Pont Saint Esprit et Le Teil, dans la continuité de la desserte Nîmes Pont Saint Esprit qui va être mise en place en 2022, et ce dès cette date.

Cette desserte permettrait aux habitants du Teil et des environs, en particulier aux Albains, de disposer d'un moyen de transport collectif sûr, écologique, rapide, pour rejoindre les villes du Gard Rhodanien, Avignon, Nîmes que ce soit par exemple pour leurs études, des consultations dans des hôpitaux, ou pour se rendre à la Cour d'Appel dont les Ardéchois dépendent.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE le Maire à demander au Président de la région Auvergne Rhône Alpes la création en 2022 d'une desserte ferroviaire entre Pont Saint Esprit et Le Teil, et à lui rappeler sa promesse de réouverture de la liaison Le Teil / Romans.

AUTORISE le Maire à informer la SNCF, les Préfets de l'Ardèche et de la région Auvergne Rhône Alpes de cette demande.

DONNE pouvoir au Maire pour toutes les démarches et signatures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 18 novembre 2021

POUR COPIE CONFORME

Alba la Romaine, le 19 novembre 2021

Le Maire
Pierre LAULAGNET

